

Problématique migratoire Pour une approche globale, intégrée et équilibrée afin de lutter contre l'illégalité

Les questions migratoires doivent être traitées selon une approche globale, intégrée et équilibrée, basée sur le développement et le partenariat, ont estimé, mercredi à Agadir, les participants à un séminaire traitant de la problématique de l'immigration illégale.

Les participants à ce séminaire de deux jours, sur le thème de "L'immigration illégale et la problématique des activités connexes", organisé par l'État Major Général des Forces Armées Royales (FAR) dans le cadre de "l'Initiative" 5+5 Défense, ont, en outre, appelé à la nécessité de renforcer la coopération sécuritaire et la généraliser à toutes les activités inhérentes au traitement de l'immigration illégale.

Les participants ont, de même, plaidé, dans un rapport général à l'issue de leurs travaux, pour que l'évaluation commune et intégrée des risques de connexions avec les autres formes de criminalité transfrontalière et le terrorisme devrait être un des piliers de toute action collective des 5+5.

Les participants ont, par ailleurs, identifié les défis opérationnels de la lutte contre l'immigration illégale, notant que le modus operandi des réseaux a atteint un degré de sophistication très élevé rendant plus compliquées les missions de prévention et de gestion des flux migratoires.

Problèmes logistiques
Les forces de sécurité se trouvent, dès lors, ont-ils

ajouté, confrontées à des problèmes d'ordre logistique et sécuritaire pendant l'accomplissement de leurs missions d'interception et de sauvetage.

Ils ont relevé, dans ce contexte, que la connexion entre immigration illégale et activités connexes prend plusieurs formes, consistant en le travail illégal, la fraude documentaire, le trafic d'êtres humains avec son corollaire la prostitution, le blanchiment d'argent, l'utilisation des mêmes axes aussi bien par les contrebandiers, les réseaux terroristes que par les passeurs.

Les membres des délégations ont, à cette occasion, entériné des recommandations pratiques, estimant notamment que l'évaluation commune et intégrée

des risques de connexions avec les autres formes de criminalités transfrontalières et le terrorisme, devrait être un des piliers de toute action collective des 5+5.

Consolider le partage d'informations dans le cadre d'un système intégré de traitement et d'échange des données relatifs à l'immigration illégale et aux autres activités criminelles, figurent également au nombre de ces recommandations, tout comme le renforcement de la concertation entre le volet défense de l'immigration illégale et les autres volets sécuritaires et judiciaires.

Les participants ont appelé, également, à réfléchir à des mécanismes juridiques et judiciaires dissuasifs à même

d'endiguer le développement endogène et exogène des réseaux d'immigration illégale et à accroître la coopération entre les autorités judiciaires à l'instar de ce qui se fait en Europe dans le cadre d'Europol, en plus d'approfondir la coordination entre les forces armées des pays membres de l'initiative 5+5.

Garantir le transfert de technologie à travers la formation continue dans les domaines liés à la gestion technique de l'immigration illégale et mettre en place une force navale des 5+5 pré-structurée et non permanente qui aura pour mission l'assistance humaine en mer, mais également la lutte contre le banditisme et toute forme de criminalité, figurent parmi les recom-

mandations de ce séminaire.

Les travaux de cette rencontre qui a réuni une trentaine de participants en provenance des États membres du forum 5+5, à savoir, le Maroc, la Mauritanie, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et Malte, ont été axés sur quatre thèmes principaux, à savoir les stratégies nationales, les aspects de la connexion entre l'immigration illégale et les autres activités illicites, le rôle de la force publique dans la lutte contre l'immigration illégale ainsi que les modèles de gestion.

Médias et migrations Une nécessaire adaptation

Lors d'une conférence sur le thème "Médias et diasporas marocaines", le ministre chargé des MRE a estimé qu'une nouvelle stratégie des médias était nécessaire pour accompagner les évolutions des Marocains de l'étranger. Une nouvelle stratégie des médias marocains est nécessaire pour accompagner les évolutions des Marocains de l'étranger qui représentent environ 10 % de la population, a déclaré mardi à Rabat Mohamed Ameer, ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger. « Nous sommes en face de nouvelles générations disposant d'un haut niveau intellectuel et de nouvelles

ambitions dépassant celles de leurs père et grand-père », a déclaré M. Ameer lors de l'ouverture d'une rencontre sur le thème « Media et diasporas marocaines : quels relais pour quels objectifs ».

M. Ameer a proposé de nombreuses mesures dont le lancement d'un portail national dans toutes les langues vivantes, et la refonte de la chaîne de télévisions marocaine Al-Maghribia afin qu'elle soit effectivement dédiée aux Marocains du monde. « Il est temps de changer de style de travail et dépasser les stéréotypes : retours massifs pour les vacances, grosses bag-

noles, transferts financiers vers le pays », dit à l'AFP Anas Bouslamti, un journaliste marocain venu de Dubaï.

« Avec les répercussions négatives des attentats du 11 septembre 2001 sur l'image de la communauté maghrébine au Canada, nous avons créé en 2003 notre journal, tout à fait bénévole », indique de son côté à l'AFP Abderrahmane Fouladi, directeur d'un mensuel, « Maghreb Canada Express », édité à Montréal.

De 1,3 million en 1993, les Marocains de l'étranger recensés par les consulats sont aujourd'hui 3,3 millions, sans

compter les moins de 16 ans et les immigrés clandestins, avait indiqué en juin dernier le Conseil de la communauté marocaine

de l'étranger (CCME, public). En 2007, les transferts financiers des Marocains vers le royaume ont atteint 55 milliards de dirhams

(4,8 milliards d'euros), enregistrant une progression de 15,1% par rapport à 2006.

Source : AFP-MAP

Maître Imane Ben Bahri LL.B.
Membre du Barreau du Québec
Avocate / Lawyer

**IMMIGRATION - CIVIL
LOGEMENT - CRIMINEL - COMMERCIAL**

- Droit de la famille: (Pension alimentaire, garde d'enfants, partage du patrimoine familial).
- Droit de l'immigration.
- Droit du logement: (cour du Québec et Régie du logement).
- Droit criminel et pénal.
- Expertise en code civile tunisien.

خدمتكم في كل الحالات القانونية والتجارية
خبرة في القانون المدني التونسي ومعاملات الهجرة الكندية

Tél.: 514-656-0508
Fax: 514-731-8554
Cell: 514-815-0761
Email: imane.bahri@gmail.com

3516 Av Lacombe suite 307
Montréal, Québec
Métro Côte-des-Neiges

SAFA VOYAGES

Avec vous depuis plus de 12 ans!

SAFA TRAVEL VOYAGES

Billets d'avion
Meilleurs tarifs sur
**MAROC
ALGÉRIE
TUNISIE
MOYEN ORIENT**

Spécialité Omra et Hajj

Billetterie toutes destinations
Services de voyages
Services touristiques
Réservations garanties
Meilleurs prix
Meilleurs services

Tél.: (514) 332-0137
1-877-323-4616
Fax: (514) 332-8299
Email: info@safatravel.com - www.safatravel.com
1400, Sauvé Ouest, suite 245, Montréal (Qc) H4N 1C5